

# CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL DE L'ESSONNE DES JEUNES

## REGLEMENT INTERIEUR DU TOURNOI EN LIGNE

### **Article 1 – Présentation**

Le Comité Départemental du Jeu d'Échecs de l'Essonne organise le Championnat départemental de l'Essonne des jeunes 2020/2021 le dimanche 14 mars 2021 dans les catégories U08 à U20.

Un tournoi mixte est organisé dans chacune des sept catégories d'âge :

U08 (petits poussins), U10 (poussins), U12 (pupilles), U14 (benjamins), U16 (minimes), U18 (cadets) et U20 (juniors).

L'inscription est réservée aux jeunes des catégories nés en 2001 et après licenciés dans un club de l'Essonne.

Les tournois U18 et U20 pourront éventuellement être regroupés en un seul en cas d'effectifs insuffisants.

### **Article 2 – Plateforme d'inscription et Zone de jeu**

- Les informations utiles au tournoi sont affichées sur le site web du CDJE 91 :

<http://www.cdje91.org>

- Les inscriptions se font à l'aide de la plateforme de billetterie en ligne helloasso (paiement en ligne) :

<https://www.helloasso.com/associations/comite-departemental-du-jeu-d-echecs-de-l-essonne/evenements/championnat-de-l-essonne-jeunes-2021-1>

Les inscriptions peuvent se faire individuellement ou bien par le club.

Il est **IMPERATIF** que chaque joueur soit identifié par une adresse email unique (y compris au sein d'une fratrie). C'est cette adresse email qui permettra d'identifier les joueurs sur la zone de jeu.

- Le Championnat est organisé en ligne, sur la plateforme de jeu Tornelo, organisation FFE :

<https://tornelo.com/chess/orgs/ffechechs>.

Chaque participant recevra une invitation pour rejoindre le tournoi une fois les inscriptions clôturées.

- Les parties seront supervisées par une équipe d'arbitrage via l'outil de visioconférence Zoom :

[https://zoom.us/download#client\\_4meeting](https://zoom.us/download#client_4meeting)

### **Article 3 – Règles du jeu**

Les règles du jeu sont celles de la F.I.D.E. définies au 88<sup>e</sup> Congrès de Goybuk en octobre 2017 et entrées en application au 1<sup>er</sup> janvier 2018.

Le tournoi ayant lieu en ligne, elles sont complétées par le règlement FIDE sur le jeu en ligne adopté lors du 91<sup>e</sup> Congrès de la FIDE en décembre 2020. Voir Article 10 pour les spécificités liées au championnat.

Les appariements se font au Système Suisse directement sur la zone de jeu à l'aide du moteur d'appariements JavaFo (homologué FIDE). Si les effectifs d'un tournoi sont insuffisants, le système toutes rondes peut être appliqué. Le classement utilisé est le Rapide tel qu'il apparaît sur la fiche FFE du joueur.

Seront appariés à la première ronde tous les joueurs qui auront réglé leurs droits d'inscription et auront dûment pointé dans la zone de jeu.

### **Article 4 – Format et Cadence**

Les tournois se jouent en 7 rondes à la cadence de 15 minutes + 5 secondes par coup.

### **Article 5 – Horaires**

*Le jeudi 11/03/2021, un tournoi de préparation est organisé pour tous les participants et entraîneurs, de 18h30 à 21h30. Participation fortement conseillée, il n'est pas nécessaire de jouer toutes les 3 heures.*

Le dimanche 14/03/2021, les horaires sont les suivants :

Convocation des joueurs et préparation technique : 9 h 00

Rondes : 10 h 00, 11 h 00, 12 h 00, 14 h 00, 15 h 00, 16 h 00, 17 h 00

Résultats définitifs (après contrôles de fair play) publiés le 15/03/2021 sur le site du CDJE 91.

### **Article 6 – Tarif**

Les droits d'inscription s'élèvent à 5 € pour tous les participants.

Les inscriptions sont clôturées le mercredi 10/03/2021 à 23h59.

### **Article 7 – Vainqueurs**

Le premier garçon du classement général de chaque tournoi sera déclaré champion départemental de l'Essonne 2020/2021 de la catégorie correspondante.

La première fille du classement général de chaque tournoi sera déclarée championne départementale de l'Essonne 2020/2021 de la catégorie correspondante.

Les trois premiers garçons et les trois premières filles de chaque tournoi recevront un certificat délivré par le CDJE 91.

### **Article 8 – Départage et publication du classement**

Les joueurs ex-æquo seront départagés en utilisant le Buchholz tronqué, le Buchholz et la Performance, dans cet ordre. La plateforme de jeu n'offrant qu'un seul départage, les affichages de classement y seront considérés comme temporaires. Les classements définitifs seront publiés sur le site du CDJE 91.

### **Article 9 – Forfaits**

Un joueur apparié arrivant dans sa partie avec 15 minutes de retard est déclaré forfait.

Tout joueur forfait sans avoir prévenu l'arbitre sera considéré comme ayant abandonné le tournoi, sauf si son absence est justifiée par des arguments recevables avant la publication des appariements de la ronde suivante.

Tout joueur faisant deux forfaits, consécutifs ou non, sera exclu du tournoi.

### **Article 10 – Spécificités techniques du tournoi en ligne**

#### ***Matériel***

Les joueurs doivent être connectés sur un ordinateur équipé d'une webcam (ni tablette ni smartphone). Il est de leur responsabilité d'avoir un matériel en bon état de marche avec le logiciel Zoom installé au préalable, dans la dernière version disponible en téléchargement.

#### ***Supervision***

Les parties sont supervisées via l'outil de visioconférence Zoom. Tous les participants doivent être connectés à Zoom pendant le tournoi :

- Webcam allumée, cadrée sur le joueur
- Ecran partagé, avec uniquement Zoom et la page de jeu Tornelo ouverts sur l'ordinateur
- Micro allumé

Les joueurs doivent suivre les instructions de l'équipe d'arbitrage. Un participant ne respectant pas les règles de supervision peut être sanctionné par l'exclusion du tournoi.

#### ***Connexion / Déconnexion***

Les joueurs doivent rester connectés à la zone de jeu durant le tournoi :

- En cours de jeu, rejoindre leur partie
- Entre les parties, attendre les appariements dans le « Lobby »

En cas de déconnexion, le joueur se reconnectera au plus vite. Si le joueur quitte une partie en cours, la pendule continuera de tourner. S'il parvient à rejoindre sa partie avant que le temps de réflexion soit écoulé, la partie continuera, autrement la partie se terminera à la chute du drapeau.

#### ***Fair Play***

Lors de leur inscription sur la zone de jeu, les joueurs indiquent leur engagement à jouer avec fair play, sans bénéficier d'aide extérieure (humaine ou informatique).

Le tournoi est sous contrôle pour assurer le fair play (analyse des parties). En cas d'infraction avérée, le joueur concerné sera exclu du tournoi.

### **Article 11 – Arbitrage**

L'arbitrage est assuré par Laurent Freyd (Arbitre International), arbitre principal, assisté d'une équipe d'arbitres fédéraux pour la supervision des joueurs.

### **Arbitre 12 – Commission d'appel**

La commission d'appel est constituée des personnes suivantes :

- M. Zhigang Li, Président
- M. David Bouville, Membre
- M. Marc Quenehen, Membre

### **Article 13 – Championnat de France**

Les règlements de la Fédération Française des Échecs et de la Ligue d'Île-de-France des Échecs relatifs aux qualifications pour le championnat de France des jeunes s'appliquent pour tout point ne relevant pas du présent règlement.

### **Article 14 – Consentement**

Tous les participants s'engagent à respecter le présent règlement.